

le Montagnard



Revue de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

Le bouquetin mobilise l'A.N.C.M.

Préoccupants grands prédateurs

Chasse & pastoralisme en 09

Tétras-lyre à l'honneur

Solidarité des chasseurs du 65



**Hommage à
un chasseur
d'exception**
Marcel Couturier
disparaissait
voici 40 ans

**Grand tétras : combats
et fortunes diverses**

Photo F.D.C. 09

Sommaire

Éditorial :
A.N.C.M. pleine de projetsp.2

Réflexion lucide et raisonnée
Le bouquetin mobilise l'A.N.C.Mp.3

Autre sujet de préoccupation
Les grands carnivoresp.5

Grand tétras
Noir dans le 09, blanc dans le 65 p.6

Le Lynx
"L'autre" grand carnivore piégé dans le Jurap.6

Marcel Couturier
Souvenir du chasseur et du scientifique reconnup.8

Ariège
Chasse en montagne et pastoralisme p.14

Tétras-lyre à l'honneur
Dans l'Isère p.15
En Savoiep.16

Chasseurs du 65 solidaires
12.000 € pour agriculteurs et mairiesp.17

Boutique
Les articles de l'A.N.C.M..... p.19

Photo de couverture :
Grand tétras
(F.D.C. 09)



Les articles qui sont
reproduits dans la présente
édition ont obtenu l'accord de
l'auteur du journal concerné.

le Montagnard

Siège social
F.D.C. des Pyrénées-Orientales
47, avenue Giraudoux
66000 PERPIGNAN
☎ 04.68.08.21.41

Directeur de la publication

Gérard Mathieu
Président de l'Association Nationale
des Chasseurs de Montagne
Allée des Chênes - Z.I. la Voivre
88000 EPINAL
☎ 03.29.31.10.74

Rédaction du bulletin

Alain Galy
3, rue du Plantaurel
31280 MONS
☎ 06.70.55.84.57
alaingaly31@gmail.com

Commission Communication

Alain Galy et Gérard Cezera (Pyrénées)
Hervé Réant (Alpes)

Réalisation

O.N.E. 2, Av. Maréchal Foch
65100 LOURDES
☎ 05.62.94.08.00
☎ 06.08.00.85.28
rene.lacaze@wanadoo.fr

Impression

AIALDE - Saint-Sébastien
ISSN : 1281 - 9417

Édito

L'A.N.C.M. pleine de projets...

Les projets et dossiers ne manquent pas pour les départements en général et la montagne en particulier. L'expérience doit activer nos mémoires.

Le dossier "bouquetin" dans Les Bauges (74) est un échec. La protection a montré ses limites. Un suivi des populations par la Fédération Départementale des Chasseurs et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et la possibilité de chasser et de réguler auraient certainement été plus efficaces dans le temps.

Quel gâchis ! Vous découvrirez en page suivantes la réflexion menée par l'A.N.C.M. afin d'en éviter la réédition à l'avenir.

Le projet d'introduction de bouquetin à Ustou, en Ariège, doit être accompagné de mesures issues de l'expérience de la Haute-Savoie.

À quoi bon réintroduire sous cloche (ou presque) sans pouvoir chasser le bouquetin, comme le font les Suisses, voisins de la Haute-Savoie ? Si les chasseurs sont écartés du suivi des populations, sans possibilité de régulation et que, cerise sur le gâteau, on leur interdit de chasser dans les secteurs à bouquetins au prétexte que le dérangement perturberait, alors il faut s'interroger sur ce projet d'introduction et prendre une position ferme.

Les ours qui colonisent l'Ariège sont tous des ours slovènes contre un seul de souche "Pyrénées". La chasse "perturberait" et "dérangerait". Il faut croire que non puisqu'ils se plaisent en Ariège.

Le loup intéresse beaucoup moins le grand public. L'actualité ne lui fait plus la vedette, sauf que les éleveurs en souffrent, que les ministères prennent des mesures "petit bras". La population augmente, l'espèce n'est pas en danger et doit être régulée.

Le suivi des populations de lynx dans le Jura est intéressant. La population de chevreuil en souffre. 40% des prélèvements en moins. Jusqu'où irons-nous ?

Les chasseurs acceptent la prédation naturelle.

Ours, d'où viens-tu ?

Lynx, d'où viens-tu ?

Vautour, d'où viens-tu ?

Loup, d'où viens-tu ?

Le cerf, lui, colonise naturellement, mais il dérange !

Une espèce qui colonise naturellement doit être accompagnée et régulée en cas de besoin.

Je vous souhaite une bonne année de travail de réflexion et une bonne santé.

Le Président,
Gérard Mathieu



En ce moment, certains comptent sur le ministre pour qu'il introduise de nouveaux ours ou qu'il leur permette d'en introduire eux-mêmes dans les Pyrénées !... Ce serait un fiefé cadeau de Noël en vérité pour ceux qui vivent en montagne et de la montagne ! Philippe Martin prendra-t-il le risque de se muer en Père Noël pour apporter dans sa hotte ces ours - qui ne sont pas en peluche ! - à ceux qui les réclament ?

Vie de l'A.N.C.M.

Réflexion lucide et raisonnée pour sa chasse

Le bouquetin mobilise l'A.N.C.M.



Le bouquetin (Capra ibex) : le plus imposant des ongulés de montagne.

Nous revenons sur quelques sujets abordés lors de l'Assemblée générale de l'A.N.C.M., au début de l'été dernier à Salers (15). Ils l'ont été notamment lors des divers ateliers axés sur des problématiques spécifiques. L'un d'eux a été tout particulièrement intéressant : celui consacré au bouquetin.

Alors qu'un massacre administratif de bouquetins a été réalisé dans le massif du Bargy (74) au mois d'octobre dernier, qui a consisté à éliminer 197 bêtes de plus de 5 ans, ceci au prétexte d'un cas de brucellose dans un troupeau de bovins, on peut (et même doit) sans doute considérer qu'avec un prélèvement régulier et raisonné, un tel problème ne se serait vraisemblablement pas produit.

Le groupe de travail "Bouquetin", réuni à Salers, était composé de : Pascal Bel, Jean-Claude Del Gobbo, Roger Perrollaz (tous trois du 74), Christophe Fournier (Président délégué de la F.D.C. 73), Yvon Ruffier des Aines, du 73 également, et enfin d'Alain Laporte (09).

Alors qu'à l'heure actuelle le bouquetin n'est présent que dans le massif Alpin, la présence d'un Pyrénéen, ariégeois en l'occurrence, s'expliquait par le projet de lâchers de spécimens de *Capra ibex* dans les trois départements de l'Ariège, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

L'idée des F.D.C. concernées, que rejoint bien sûr le sentiment de l'A.N.C.M., est d'éviter les erreurs commises par le passé qui ont conduit à un drame du type de celui du Bargy !

Un peu d'histoire

Les premières introductions de bouquetins dans le massif alpin français ont eu lieu au siècle dernier, lors des décennies 60 et 70, à l'initiative du chasseurs haut-savoyards.

Rapidement, ces animaux se sont en partie déplacés de façon naturelle vers la Savoie, avec un lâcher intervenu dans ce département en 1981, pour renforcer le noyau déjà établi.

En 2010, la population de bouquetins dans les Alpes atteignait 9.200 têtes (n° 298/2013 de la revue "Faune Sauvage" de l'O.N.C.F.S.)

Dès l'origine, il avait été conclu que la chasse de ces ongulés serait possible dès que leur population serait suffisamment bien établie et devenue pérenne.

Mais certains se sont retranchés par la suite derrière la Convention de Berne pour éviter que cela se produise, alors que l'espèce est chassée en Suisse, en Italie ainsi qu'en Espagne !

Non chasse et ses problèmes

Cette situation a conduit au surnombre dans certains noyaux de population, au surpâturage des zones de gagnage où l'espèce s'implante, avec pour corollaire le départ des autres ongulés de ces mêmes zones.

Plusieurs exemples en témoignent, notamment en Vanoise (73 - Champagne), où l'on recensait 185 chamois en 1984, mais zéro en 2012 ! Dans le Bargy tous les chamois ont aussi quitté la zone. Et puis il y a bien sûr les épizooties qui se



Port altier d'un trophée d'exception !

Photo René Delhom

développent dans le terreau hélas fertile de populations trop nombreuses !

L'on a noté l'apparition de la galaxie (maladie de la langue bleue) en Savoie en 2007/2008, qui a concerné trente sujets.

La brucellose s'est manifestée elle aussi dans le Bargy, en Haute-Savoie, avec comme conséquence l'abattage de plusieurs dizaines de vaches au Grand Bornand en 2001, une même "punition" en 2011, et une recrudescence en 2012 avec le plan préfectoral que l'on sait qui s'est fondé sur des analyses vétérinaires des ongulés de montagne avec pour résultats :

- 60 chamois analysés pour un porteur ;
- 0 animal porteur chez les cerfs et chevreuils ;
- mais 45% des bouquetins infectés.

Comme cette souche de brucellose est la même que celle des bovins, décision a été prise de recourir aux grands moyens et à l'abattage massif déjà évoqué, pour un coût de 180.000 euros y compris l'étude destinée à faire toute la lumière sur la transmission du bouquetin aux bovins, avec les problèmes que cela induit sur la production d'un des fleurons de Haute-Savoie : le Reblochon.

La proposition des chasseurs

Au cours de l'année 2013, la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie, que préside André Mugnier, a recruté un technicien en C.D.D. pour élaborer un dossier de demande de tirs de régulation, en collaboration avec les voisins helvétiques, d'autant qu'une épidémie de piétin est venue se surajouter à la situation sanitaire déjà précaire de l'espèce dans le Bargy où les promeneurs découvraient horrifiés des animaux à l'agonie le long des chemins.

Plus précisément, les chasseurs, compte tenu du fait que :

- l'espèce n'est plus menacée en raison de son abondance et de sa distribution géographique ;
- que les risques sanitaires sont importants



Bouquetins des Gredos (Espagne) aux cornes en lyre.

avec des cas récurrents de transmission des pathologies au cheptel domestique ;

- que les incidences économiques sont devenues insupportables pour les éleveurs et la collectivité ;
- que l'image de marque de toute la région est ainsi menacée ;
- que les chamois abandonnent des zones très étendues, colonisées par les bouquetins ;

revendiquent :

- le déclassement du bouquetin (*Capra ibex*) de son statut d'espèce protégée,
- et, en conséquence, la possibilité pour les chasseurs de le tirer.

L'A.N.C.M. devrait porter le dossier, en collaboration avec la F.D.C. 74 et ce dans l'urgence, car tous les départements alpins sont désormais concernés avec plus ou moins d'acuité.

Une consultation de toutes les fédérations alpines est donc envisagée.

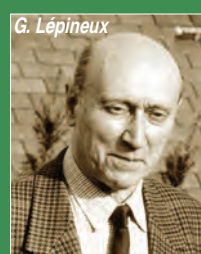
René Lacaze



Gérard Mathieu fortement mobilisé, de même qu'Alain Galy, ici en conversation avec Bernard Baudin.

Le projet pyrénéen

Il est porté à la fois par le Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises pour le 09 et, pour l'ouest de la chaîne et les départements 64 et 65, par le Parc National des Pyrénées.



Voici plusieurs dizaines d'années, c'étaient pourtant les chasseurs qui avaient formulé l'idée de cette réintroduction du bouquetin dans le massif pyrénéen, alors que s'éteignaient les derniers représentants de l'espèce sur le versant espagnol, dans le parc national d'Ordesa-Mont Perdu. C'est Georges Lépineux, Président de la Fédération des Hautes-Pyrénées et initiateur de la "Zone Montagne", ainsi que Jacky Faréou, alors responsable dans le 65 des chasseurs de montagne, qui avaient lancé l'idée de restaurer le bouquetin dans les Pyrénées... C'était dans les années 70 !

Le projet semble prendre corps aujourd'hui, presque 45 ans après, mais apparaissent quelques blocages du côté ibérique, d'où viendraient les bouquetins, car nos voisins de "Tras los Montes" craignent que l'opération française ne vienne les concurrencer en captant une partie de la manne financière qu'ils ont obtenue pour développer l'espèce dans leur pays. Côté pyrénéen, on souhaite bien sûr ne pas tomber dans les erreurs commises dans les Alpes et obtenir, dès l'origine des réintroductions, la garantie que l'espèce soit chassable à terme, de la même façon qu'on espère pouvoir chasser l'isard dans le Parc national des Pyrénées où, là aussi, en raison d'une densité de bêtes trop forte, les épizooties passent et repassent en faisant des ravages depuis plusieurs années dans les populations d'isards, notamment la plus récente - une épidémie de pestivirose - qui aurait réduit la population de 25%, selon le Président Jean-Marc Delcasso qui fut le poulain du Président Lépineux.

Autres sujets de préoccupation Les grands prédateurs...

Ils sont désormais quasiment partout : ours, loups, lynx défrayent la chronique de nos grands médias de manière récurrente, car ils sont tout le contraire d'herbivores (!) bien sûr et occasionnent même d'importants dégâts au bétail, principalement sur les zones pastorales de montagne où il sont devenus la hantise voire provoquent des psychoses parmi les éleveurs !

Le plus imposant, en termes d'aspect mais aussi par ses prédateurs et par le débat qu'ils suscite, c'est l'ours bien entendu, uniquement pyrénéen pour l'instant.

Seules les Alpes suisses et italiennes connaissent l'ours, de manière permanente ou temporaire. On n'en a pas signalé pour l'instant dans les Alpes françaises.

Viennent ensuite le loup et le lynx, puis un "inattendu" : le vautour fauve qui semble ajouter de plus en plus fréquemment à son ordinaire de charognes des proies bien plus fraîches !

L'ours



Ses dégâts au bétail ont été moins importants qu'en 2012, à l'heure où nous écrivons ces lignes. Si les chasseurs sont bien sûr solidaires de ceux qui subissent ses prédateurs, ils ont d'autres soucis par rapport à l'ours, qui n'est que pyrénéen bien sûr... En fait de pyrénéen, la quasi totalité des ours présents dans les Pyrénées aujourd'hui est d'origine slovène et le fruit des réintroductions engagées par Corinne Lepage puis Dominique Voynet (1996 et 1997) d'abord, Nelly Olin (2006) ensuite !

Certains groupuscules écologistes instrumentalisent l'ours pour réduire l'exercice de la chasse. Voici quelques années, les mêmes se sont employés plus généralement à obtenir la réduction des périodes de chasse, ce à quoi ils sont parvenus de manière très significative.

Ils ont aussi concentré leurs efforts par la suite pour faire interdire la chasse de certaines espèces de gibier, là encore avec des résultats probants pour eux.

Aujourd'hui, c'est sur les territoires qu'ils s'acharnent pour les faire fermer à la chasse et ils utilisent pour cela la présence de l'ours pour en interdire l'accès au prétexte du "dérangement" ou de la "perturbation" qu'il pourrait subir.

On se souvient pourtant qu'un de ces ours (Frantzka) n'avait guère été perturbé, quant à lui, par le fait de venir jusque dans un village pour déguster les reliefs de repas dans les poubelles d'un restaurant réputé des Hautes-Pyrénées !

Les chasseurs, et d'autres avec eux, avaient bien



Un nouveau "grand carnivore" inattendu : le vautour fauve (*Gyps fulvus*) !

perçu, lors de la mise en place de Natura 2000, combien ces concepts de dérangement et de perturbation pourraient par la suite devenir des arguments anti-chasse et il s'étaient évertués en vain à les faire retirer du texte européen.

Et bien c'est fait, ces deux mots témoignent de leur nocivité aujourd'hui !

Dans l'Ariège, une association écologiste tente de faire suspendre l'arrêté régissant la chasse au prétexte que notre activité perturbe l'ours là où il est, mais surtout là où il pourrait être ! Cela risque donc de conduire à la "vitrification" d'immenses espaces où toute activité humaine serait proscrite.

Le Président de la F.D.C. de l'Ariège, Jean-Luc Fernandez, a explicité cette problématique lors de l'A.G. de Salers et a proposé une motion "en défense" à ses collègues.

Le loup



C'est surtout dans les Alpes qu'il fait parler de lui, même si l'on pointe sa présence dans le centre du pays, dans les Vosges et dans l'est de la chaîne pyrénéenne.

L'A.N.C.M. estime que sa population est très sous-estimée dans notre pays où le prélèvement est par ailleurs très insuffisant du fait de l'inefficacité des agents de l'O.N.C.F.S. en la matière, alors que lorsque des chasseurs se sont acquittés de la mission de régulation, les résultats ont immédiatement été au rendez-vous !

Hélas, on sait ce qu'il est advenu des arrêtés préfectoraux autorisant les tirs de loups lors de battues. À ce sujet, l'actualité est intéressante.

Parmi les associations qui ont attaqué les arrêtés préfectoraux autorisant le tir des loups en chasse, on notait la présence de la L.P.O.. Et bien le Président du Conseil général des Hautes-Alpes



Hvala et ses deux oursons nés durant l'hiver 2012-2013.

vient de résilier pour cela la convention qui liait son département à l'association d'Allain Bougrain-Dubourg car il estime la pastoralisme prioritaire. Une démarche qui pourrait se dupliquer ailleurs !

L'A.N.C.M. souhaite par ailleurs qu'on développe la "traçabilité" des loups, notamment grâce à des analyses génétiques sur les animaux détenus dans les parcs à loups, grâce aussi à plus de lumière sur la destination des louveteaux, afin d'éviter une colonisation "non naturelle".

Le vautour fauve



Si l'ours est plutôt solitaire, il faut citer les vautours au pluriel !

En effet, c'est par bandes parfois spectaculaires (notre photo F.D.C. 09) qu'ils vont parfois à la curée... Pas forcément de cadavres !

Un fait-divers a d'ailleurs frappé l'opinion. Ils ont dévoré en quelques instants le cadavre d'une randonneuse après sa chute dans un ravin au Pays basque. Question : était-elle vraiment morte lorsqu'il s'en sont pris à la malheureuse ?

Le groupe de travail de l'A.N.C.M. a donc exprimé ses inquiétudes et a conclu qu'il fallait rapidement faire toute la lumière sur le comportement complètement atypique des vautours dans certains cas. On note en effet un grave déficit d'information sur le caractère nécrophage ou carnivore de *Gyps fulvus*.

L'espèce élargit qui plus est son aire de répartition puisqu'on a récemment observé des vautours dans le 04... en même temps que le loup !

L'A.N.C.M. demande des informations plus précises à l'O.N.C.F.S. et doit se rapprocher du monde agricole pour obtenir la même "remontée"...

Pour le lynx, enfin, vous vous reporterez à l'article spécifique dans ce même numéro.

René Lacaze

Grand tétras (Tetrao urogallus)
Noir dans le 09, blanc dans le 65 !

Ne vous méprenez pas... Ce n’est bien sûr pas de la couleur de l’oiseau qu’il s’agit ! Mais le noir (l’ombre) et le blanc (la lumière) symbolisent ici tout simplement les résultats contradictoires des procédures en référé-suspension engagées par les anti-chasse afin de mettre un terme à la chasse du grand “coq de bruyère” dans les Pyrénées. À l’automne, le Tribunal administratif de Toulouse (31) a décidé de la suspendre dans l’Ariège, alors que celui de Pau (64) a rendu une décision tout à fait contraire en faveur des Hautes-Pyrénées où 21 tirs avaient été prévus pour 800 mâles après reproduction. Attention cependant ! Les juges, par leurs ordonnances, ne sont pas prononcés sur le fond, même si celui de Pau, en fouillant vraiment le sujet, laisse espérer une suite très favorable pour les chasseurs du 65. Voilà qui confirme les inquiétudes manifestées à Salers où les galliformes en général et *Tetrao urogallus* en particulier ont aussi occupé - que dis-je ? mobilisé plutôt ! - les participants aux ateliers de réflexion.

Quelques mois par conséquent avant les deux procès évoqués dans notre “chapô”, l’on a abordé à Salers le sujet des galliformes, en examinant leur situation dans les trois grandes régions (ou massifs montagneux) dans lesquels ils sont présents : Pyrénées, Alpes du Sud et Alpes du Nord.

La bonne stratégie développée dans les Pyrénées a été mise en exergue, stratégie qui devait - nous nous devons de mettre à verbe à l’imparfait ! - permettre de travailler sereinement pendant cinq ans. Notons, car c’est essentiel, qu’elle avait été avalisée par le ministère de l’Écologie.

Mais, depuis, tous les arrêtés des départements pyrénéens ont été attaqués par les anti-chasse, y compris et surtout ceux qui prévoient un plan de chasse légal (09, 65, 66).

Nous suivrons bien entendu avec attention et intérêt les évolutions du dossier.

Plus généralement, pour les galliformes, le plan d’action “Alpes du Nord” est aussi en place et semble bien fonctionner, de telle sorte qu’il devrait concerner aussi bientôt les Alpes du Sud.

Avec les différents modes de chasse pratiqués dans chaque département, l’on est parvenu à établir un constat unanime : c’est le succès de la reproduction, mis en lumière par des comptages bien encadrés, qui sert de fondement aux attributions.

L’O.G.M. centralise toutes les données et établit un “flash repro” annuel pour chaque département et fédération, document transmis à chaque D.D.T. avant réunion du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune



Photo F.D.C. 09

Sauvage.

Mais on sait que, désormais, une “consultation publique” est nécessaire avant toute décision.

On nous parle de souci “démocratique” pour expliquer la nouveauté, mais l’on se demande si l’on n’ouvre pas ainsi les portes à ce qu’il convient de qualifier plutôt de “médiocratie” !

Pour la consultation publique l’A.N.C.M. pourrait formuler une recommandation adressée à toutes les fédérations concernées pour établir trois tableaux de reproduction - bonne, moyenne, mauvaise - afin, sinon de contourner la consultation publique, de disposer d’éléments incontestables favorisant des attributions préétablies.

Enfin, un constat s’est imposé : l’O.G.M. doit conserver un Président chasseur, pour garder la main sur le fonctionnement de la structure, tout en conservant de bonnes relations avec l’O.N.C.F.S. dont il faut sans cesse rappeler, jusqu’au rabâchage, qu’il est toujours financé à 70% ou plus par l’argent des chasseurs.

Quel autre établissement public de l’État vit ainsi grâce à une seule catégorie de citoyens ? Aucun sans le moindre doute !

René Lacaze

Consultation publique : plus d’inconvénients que d’avantages ?

La consultation obligatoire au public est prévue par l’article 7 de la Charte de l’Environnement, comme un principe à valeur constitutionnelle. Cet article permet à toute personne d’être associée à l’élaboration des décisions publiques ayant un impact sur l’environnement en formulant ses observations sur le projet de décision.

Cela ouvre donc la porte à n’importe qui, qui peut formuler n’importe quoi !

Les modes de consultation se font par internet, soit au niveau national, soit au niveau départemental.

Les premières conséquences sur la chasse ressenties au niveau départemental sont par exemple un allongement de presque quatre semaines pour l’élaboration des arrêtés annuels fixant l’ouverture et la fermeture de la chasse, ainsi que pour les arrêtés spécifiques comme les tirs d’été, retardés de manière significative cette année dans certains départements.

Il n’est pas possible non plus, par exemple, d’attendre 21 jours pour fermer la chasse en cas de vague de froid.

La problématique, en dehors du rallongement qui complique sérieusement les administrations concernées, est l’utilisation d’internet qui nivelle toutes les observations et ravale les plus pertinentes et étayées au niveau des plus instinctives, voire épidermiques et compulsives.

Voilà où une évidente forme de démagogie, pour ne pas parler de “populisme” auquel n’échappe désormais aucun parti politique, peut conduire ! Au-delà des retards, on voit poindre les affres de blocages qui finiront par se produire nécessairement !

l'autre grand carnivore



Plus discret, il fait moins de buzz que le loup et l’ours

Le sujet avait été évoqué lors d’une Assemblée générale de la F.N.C. par le Président Christian Lagalice : le lynx jurassien fait l’objet d’un suivi méticuleux et, pour cela, les technologies les plus pointues sont mises en œuvre. Il est vrai que l’animal est discret et que ses effectifs sont faibles par rapport aux vastes territoires qu’il occupe et parcourt. Une ambitieuse opération de piégeage photographique intensif a donc été mise en œuvre et menée à bien, faut-il le préciser ?

Ces travaux ont été diligentés sous la houlette de Sylvain Gatti, biologiste au Centre National d’Études et de Recherche Appliquée de l’O.N.C.F.S., en collaboration avec l’U.M.R. 5175, Centre d’Écologie Fonctionnelle et Évolutive du C.N.R.S., à Montpellier.

Dans le département du Jura, 39 sites ont été suivis, alors qu’ils ont été 71 au niveau de l’ensemble du massif, qui recouvre trois départements (Ain, Doubs et Jura).

Ces stations de piégeage photo, où les félins sont visés par de seuls objectifs photographiques, ont permis de collecter 30.000 événements/photos et

117 captures photographiques de lynx.

Ce piégeage a permis d’identifier, de “discriminer” les individus les uns des autres, grâce essentiellement à leur pelage et à ses mouchetures.

17 lynx différents ont été ainsi identifiés par les regards inquisiteurs des caméras-robots et ont été “recapturés” par elles six fois en moyenne, avec un record de 17 fois pour l’un des sujets, sans doute un tantinet cabotin !.

La multiplication des prises de vues d’un même animal, analysées selon un modèle mathématique de capture-marquage (virtuel)-recapture, permet de parvenir à une estimation de l’abondance de l’espèce à l’intérieur du périmètre de l’expérience.

Après correction par le modèle mathématique, l’on est ainsi parvenu à une “abondance” estimée de 25 individus, ainsi qu’à évaluer l’étendue de leurs déplacements, qui s’échelonnent entre 18 et 54 kilomètres de trajet.

Pour une aire échantillonnée représentant 2.478 km², l’on parvient ainsi à une densité de félins de un sujet pour 100 km².

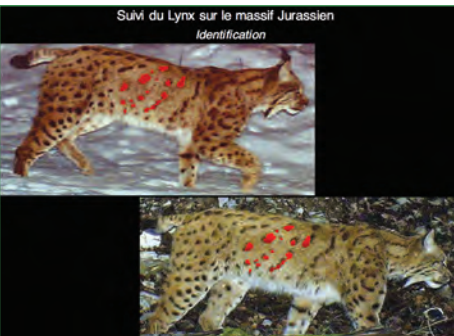
L’intérêt de l’étude, une fois la population connue, est bien sûr de connaître son impact sur le pastoralisme mais aussi sur la faune sauvage, principalement celle des ongulés bien entendu. Il est fort !

Une étude helvétique récente a mis ainsi en lumière la prégnance des loups sur les cervidés et son impact sur l’économie induite par la pratique de la chasse, qui a été fortement impactée, négativement bien sûr, par la présence des

loups.

Qu’en est-il pour les lynx... Réponse très prochainement on le souhaite !

René Lacaze



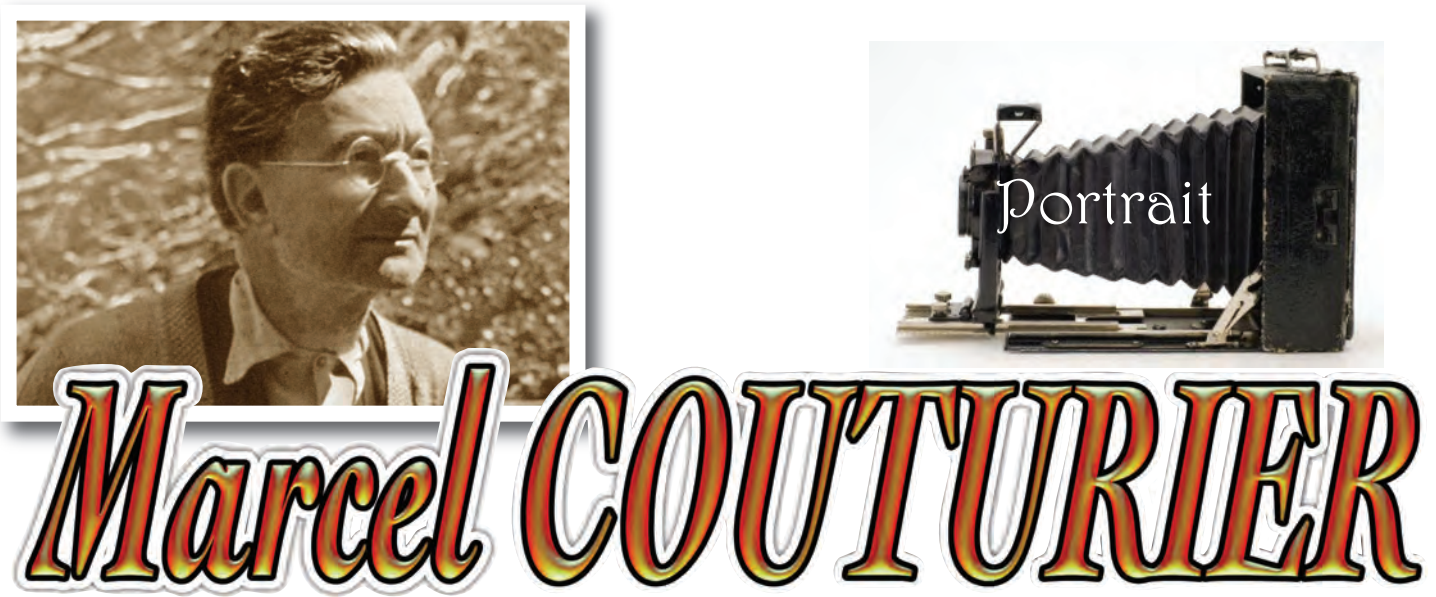
Les “captures accessoires”

Bien entendu, les lynx, qui figurent dans la liste qui suit, n’ont pas été les seuls animaux à déclencher les pièges photographiques.	
Toutes les images ont été dépouillées avec pour résultats :	
- Blaireau européen	39.80%
- Renard roux	21.71%
- Lièvre brun	12.03%
- Chevreuil	8.56%
- Chat forestier	4.87%
- Sanglier	3.39%
- Lynx boréal	2.46%
- Fouine	2.15%
- Chamois	2.03%
- Martre	1.28%
- Geai des chênes, Putois, Écureuil roux, Merle noir, Pigeon ramier, Mésange charbonnière	< 1%
- Buse variable, Ragondin, Bécasse des bois, Grive musicienne, Grosbec casse-noyaux, Corneille noire, Hérisson, Rougegorge, Pinson des arbres, Mésange huppée, Chouette hulotte	< 0,1%



Installation des pièges photographiques.

Les 40 ans de la disparition du Dr Marcel A. J. Couturier



Une exigence scientifique au service de la faune de montagne
par Michaël Grienemberger-Fass

Le 30 juillet 1973 le docteur Couturier disparaissait en laissant à la connaissance cynégétique une œuvre demeurée inégalée par sa densité et son exceptionnelle qualité scientifique.

Les quarante années qui nous séparent de cette date n’ont rien enlevé au prestige de ces recherches et à ce qu’elles apportent de précieux aux naturalistes, aux chasseurs et à tous ceux qui, de par le monde, portent intérêt à la grande faune de montagne. Il fallait que cette commémoration ne passât pas inaperçu ; « Le Montagnard » était le lieu de rendre hommage à ce grand scientifique et ce vrai chasseur.

L’homme et ses passions

“En juillet 1924, au cours d’un remplacement à La Mure, je donnais mes soins à un enfant de Valjouffrey. Au cours de ma consultation, je fus invité par le père, malgré mon aveu d’ignorance totale de la montagne, à venir faire l’ouverture de la chasse au chamois, qui avait lieu le mois suivant. Cette rencontre fortuite allait avoir des conséquences capitales sur ma vie sportive, en me conduisant du chamois à l’alpinisme ; sur ma vie intellectuelle, en réveillant ce goût instinctif pour l’histoire naturelle qui sommeillait en moi

depuis l’âge de six ans, où j’épinglais sur un liège, ébauche de collection, deux énormes lucanes mâle et femelle, un calosome sycophante, un cérambyx et une rosalie des Alpes. Je remercie le hasard qui fit de moi un homme heureux par la montagne et par tout ce qui s’y rapporte.”¹

C’est par ces lignes que débute “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, ouvrage de Marcel Couturier publié en 1949, exposant par le récit les vingt-cinq premières années de ses aventures rupicapriques. Elles campent d’emblée la personnalité attachante de l’auteur et l’impossibilité de comprendre son œuvre sans relier à la passion - celle de la chasse et de la faune de montagne - la formation - scientifique et universitaire.



Tout témoigne qu’elles ont résonné de concert, et, d’une certaine façon, il en fut ainsi bien avant que le jeune Couturier ne devienne un scientifique de renommée mondiale.

Marcel Antonin Jules Couturier voit le jour le 3 août 1897 dans le petit village isérois de Coublevie. De son père pharmacien, il hérite notamment de ce goût, très tôt manifesté, pour les sciences naturelles et de la vie ; elles le mènent naturellement à la carrière médicale.

À la suite de brillantes études - il sort major de l’internat et soutient sa thèse devant la faculté de Médecine de Lyon en 1924 - il devient chef de clinique chirurgicale des hôpitaux de Grenoble et enseigne l’anatomie comparée à la faculté de pharmacie.

Répugnant les approximations, Marcel Couturier va jusqu’au bout de ses passions et complète son intérêt pour la faune par une parfaite connaissance du milieu et de ses exigences. Il défend ainsi par l’exemple l’idée d’une chasse de montagne nécessairement sportive, dans laquelle l’action est mise au service de la connaissance - encore et toujours.

Pour Couturier, le chasseur de montagne est

Photo haut de page gauche, le docteur Couturier en 1951 à l’occasion d’une chasse à l’Ours dans les Pyrénées (© Marcel Couturier).
Photo du centre ci-dessus, chez Benjamin Arthaud, l’éditeur grenoblois, qui fut aussi médecin et son camarade de promotion, le 22 décembre 1972 lors d’une réunion des écrivains de montagne (© Editions Arthaud).
¹ M. Couturier, “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, Arthaud, 1949, p. 11.
² Chiffres auxquels il conviendrait d’ajouter les sorties sportives effectuées sans but cynégétique.

L’œuvre et la méthode

Connaître la faune de montagne à la façon du docteur Couturier, c’est consentir à une investigation sans frontière et avec les moyens que ces recherches imposent.

Elles le conduisent ainsi, seul ou secondé par son épouse⁷, à chasser le Chamois dans la plupart des grands massifs européens : les Alpes, bien sûr, sur leurs trois versants, mais aussi la cordillère cantabrique⁸, la Slovénie, les Carpates roumaines⁹ et l’Isard pyrénéen jusqu’en Andorre et en Navarre espagnole¹⁰. Son intérêt pour le Bouquetin le mènera également en Espagne, dans la Sierra de Gredos¹¹. Il évoque dans ses écrits la Nouvelle Zélande¹² - et pressent avec justesse son développement rupicaprique - mais n’y a jamais été.

Ses chasses lui fournissent la matière première à une étude sérieuse des espèces.

L’œuvre foisonne de documents exceptionnels. Pour ne se limiter ici qu’au Chamois des Alpes, on y trouve, à titre d’exemples, une étude complète, os par os, du squelette de l’animal¹³, les radiographies d’un fœtus et l’analyse des différents stades de son développement¹⁴ ; l’étude comparée de la lacune ethmoïdale - ou “fontanelle” - chez vingt-sept sujets d’origine géographique différente¹⁵, pour ne rien dire des coupes dentaires¹⁶ ou des dimensions de cornes d’isard, qu’il récolte patiemment, pour établir le

rapprochement des mensurations de vingt-neuf animaux, âgés de quinze mois à douze ans¹⁷. Il prend également soin d’évoquer l’utilisation faite par l’homme des espèces étudiées dans l’histoire, la littérature ou la science¹⁸, jusqu’à la pharmacopée permise par le Bouquetin¹⁹. Concevant l’acte de chasse dans sa complétude, il consacre systématiquement des développements à l’intérêt gastronomique de ces espèces²⁰.

Un tel pouvoir d’investigation n’eût sans doute jamais été possible sans le concours des autorités. La délivrance d’un permis de chasse naturaliste par le Ministère de l’agriculture de 1939 à 1947 facilitera ces prélèvements, autorisés “*en tout temps*” pour toutes les espèces d’oiseaux et de mammifères “*nécessaires à ses recherches scientifiques*”. Celui-ci est d’autant plus justifié que Marcel Couturier fut vite associé aux travaux du Muséum national d’histoire naturelle de Paris, en qualité de correspondant, et qu’il était régulièrement sollicité par les comités de rédaction de nombreuses revues mammalogiques et cynégétiques²¹.

De cette connaissance pratique naît une connaissance théorique échelonnée en quatre monographies monumentales et en deux livres de synthèses sur l’éthologie, l’histoire naturelle et la chasse du gibier de montagne. Parmi ces œuvres, trois ont été distinguées par l’Académie des sciences²². La première est consacrée à l’espèce qui semble bien avoir été la grande favorite du docteur²³ : le Chamois, publiée en 1938, est riche de 857 pages.

³ La traversée des Drus, la face sud des Ecrins, la face nord du Chardonnet (rectification de la voie Devouassoud), les traversées du Schreckhorn, du Weisshorn, du Rothorn, de l’aiguille du Bionnassay, de l’aiguille d’Argentière, de l’Olan, du Peigne, la première de la face sud de l’aiguille des Arias et une tentative à la face nord des Grandes Jorasses sont à son actif.
⁴ Il a été pour cela lauréat de la fondation Carnegie, qui récompense les actes d’héroïsme civil, et Chevalier de la Légion d’Honneur.
⁵ M. Couturier, “*Appendice de nuit*” in “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, Arthaud, 1949, p. 159.
⁶ Sur l’accouchement devenu imminent, dans la vallée, de l’épouse de son guide, alors qu’il est en pleine chasse à 2.300 mètres : M. Couturier, “*Le chamois du petit Robert*” in “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, op. cit., p. 29 et s.
⁷ Le professeur Jean Dorst, de l’Institut, titulaire – alsacien – de la chaire de zoologie (Mammifères et oiseaux) du Muséum national d’histoire naturelle, dans la préface qu’il signe à l’ouvrage de Marcel Couturier sur Le gibier des montagnes française (Arthaud, 1964, p. 7 et 8) a pour elle les mots suivants : “*Pas facile d’être l’épouse d’un médecin, encore moins d’un naturaliste. Une affinité de goûts totale lui a permis d’assister son mari dans son travail. Elle a su lui prodiguer, en toutes circonstances, le réconfort de sa loyauté.*”
⁸ V. M. Couturier, “*Chasse au chamois de la cordillère cantabrique*” in “*Mes chamois de France et de Navarre*”, rééd. de “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, 1986, p. 279.
⁹ V. M. Couturier, “*Chasses dans les Carpates roumaines*”, in “*Mes chamois de France et de Navarre*”, ibid., p. 321.
¹⁰ V. M. Couturier, “*Septembre 1947. Dans la vallée du Gave de Pau. Hautes-Pyrénées*”, in “*Sur les traces de mes 500 chamois de France*”, préc., p. 165.
¹¹ V. M. Couturier, “*Chasse au bouquetin de la Sierra de Gredos*”, in “*Mes chamois de France et de Navarre*”, ibid., p. 315.
¹² M. Couturier, “*Le Chamois*”, 1938, p. 259.
¹³ M. Couturier, “*Le Chamois*”, ibid., p. 49 et s.
¹⁴ M. Couturier, “*Le Chamois*”, ibid., p. 68 et s.
¹⁵ M. Couturier, “*Le Chamois*”, ibid., p. 80 et s.
¹⁶ M. Couturier, “*Le Chamois*”, ibid., p. 100.
¹⁷ M. Couturier, “*Le Chamois*”, ibid., pp. 312-313.
¹⁸ On trouve ainsi dans “*Le Chamois*” – pp. 451 et s. – comme dans “*Le Bouquetin des Alpes*” (1962) – p. 921 et s. – des développements illustrés sur la représentation des espèces dans la numismatique, l’art et l’héraldique.
¹⁹ M. Couturier, “*Le Bouquetin des Alpes*”, préc., p. 1270.
²⁰ Abattant ainsi de vieilles lunes – probablement imputables à des expériences culinaires malheureuses, notamment en période de rut – sur le caractère immangeable de la viande de chamois – “*Le Chamois*”, p. 659 – ou de bouquetin – “*Le Bouquetin des Alpes*”, p. 1267. Voilà bien des lignes que certains spécialistes, dit-on, dans l’apprêtement du gibier, devraient aujourd’hui lire avant d’expérimenter par eux-mêmes les qualités gustatives et les avantages nutritionnels de la grande faune de montagne. C’est bien le moins quand on prétend informer le consommateur – chasseur ou non – et former des cuisiniers...
²¹ On trouvera à la fin de ce texte une sélection d’articles.
²² Toutes les monographies, à l’exception de celle sur le bouquetin des Alpes.
²³ Il raconte (M. Couturier, *Sur les traces de mes 500 chamois de France*, préc., p. 9) l’anecdote suivante : « Le fait suivant donna une idée de mon exclusivisme. Je chassais le bouquetin en Haute-Maurienne et me trouvais à quatre cent mètres d’un mâle superbe qui ne m’avait pas vu. Un chamois inopinément sort à très bonne portée. Sans hésiter, c’est sur ce dernier que je fais feu, compromettant mes chances de posséder la bête rarissime pour laquelle je m’étais spécialement déplacé. »

Ce n’était pas tout à fait une première, puisqu’une année plus tôt, le docteur en médecine Couturier était devenu docteur ès-sciences de l’Université en soutenant devant la faculté de Grenoble une thèse intitulée “*Contribution à l’histoire naturelle du chamois*”. Cette première monographie peut paraître légère à côté des 1.564 pages consacrées au Bouquetin des Alpes (1962), authentique encyclopédie sur l’espèce, forte de ses 552 photos et clichés, 21 cartes, 235 tableaux et 1780 index bibliographiques...

Il avait publié entre temps - toujours à compte d’auteur - en 1954, “*L’Ours brun*”. Une quatrième monographie est en cours, sur “*Les Coqs de bruyère*”, lorsque la mort le frappe. Elle est terminée par Andrée Couturier, son épouse, et les deux volumes paraissent en 1980.

Afin de rendre cette littérature experte plus facile d’accès au public profane, Marcel Couturier que le courage de l’écriture ne rebute décidément pas²⁴, répond en 1964 aux appels de la communauté scientifique²⁵ et rédige en un volume - réédité en 1986 pour satisfaire la demande et les besoins de l’actualisation - de format plus accessible, dix chapitres consacrés à l’Ours brun, au Bouquetin des Alpes, au Chamois et à l’Isard, à la Marmotte des Alpes, au Lièvre variable, au Grand et au Petit Coqs de bruyère, au Lagopède, à la Gélinotte et à la Perdrix Bartavelle.

De cette monumentale œuvre que doit-on retenir ? Au-delà de son exceptionnelle densité, c’est le caractère innovant de ces travaux qu’il faut souligner. Ces lignes n’ont pas seulement rassemblé des données éparées. C’eût été précieux, mais insuffisant pour prétendre à une véritable originalité. On leur doit, au contraire, à



Avec une femelle dans la onzième année. Automne 1967 dans les Alpes.

force d’innombrables heures d’observation minutieuse et de centaines de correspondances, d’avoir fourni des éléments inédits de science naturelle propre à la faune de montagne.

On reconnaît une recherche scientifique réussie à la connaissance nouvelle qu’elle apporte plutôt qu’au nombre spectaculaire de constats qu’elle pourrait dresser. De ce point de vue, l’œuvre de Marcel Couturier marque un tournant dans la connaissance cynégétique générale. On ne se limitera ici qu’à un seul exemple, auquel le nom du docteur reste associé : un recensement géographique de l’espèce Chamois très poussé, dont l’exposé en détails était inédit - il l’est d’ailleurs toujours - et la découverte très argumentée, derrière celui-ci, de la forme²⁶ *Rupicapra rupicapra cartusiana*.

Marcel Couturier a, en effet, mis en évidence les caractères du Chamois de Chartreuse. “*Isolé depuis longtemps dans son massif, en quelque sorte insularisé*”²⁷, ce cousin du Chamois des Alpes se distingue par une morphologie dont la diag-

nose est due au docteur : “*il est d’un gabarit supérieur à celui de la forme type des Alpes. Ramassé sur lui-même, trapu, le chamois cartusien a les membres courts ; la hauteur au garrot des grands mâles dépasse rarement 80 centimètres. Cependant, la bête est lourde et les bous de plus de 50 kilos ne sont pas des exceptions. Le pelage d’hiver est encore plus noir que celui de la forme type. J’ai basé ma diagnose de cette nouvelle sous-espèce sur deux caractères essentiels : dents fortes, déterminant des rangées dentaires très longues ; cornes présentant un aplatissement transversal depuis le début de la courbure du crochet jusqu’à quelques centimètres de l’apex*.”²⁸.

Comme l’a rappelé Andrée Couturier, les résultats de cette recherche ont été controversés ou, plus exactement, on a cherché à les discuter²⁹. L’ambiguïté plane d’ailleurs toujours dans certaines références “*grand public*” consacrées au chamois. Cependant, après les descriptions du docteur Couturier, des études ont confirmé les différences de la sous-espèce *Cartusiana* par rapport au Chamois des Alpes. Lovari et Scala, en 1980, confirment que les cornes de *Cartusiana* présentent des caractéristiques intermédiaires entre celles du Chamois des Abruzzes et celles des autres sous-espèces de *Rupicapra rupicapra*,

24 “*Il ne dormait que cinq heures par nuit*”, rapporte Bernard Couturier, son neveu.
25 M. Couturier, “*Le gibier des montagnes françaises*”, Arthaud, 1964, préface de Jean Dorst préc. p. 7.
26 Marcellin Boule dans sa préface à l’ouvrage “*Le Chamois*” – p. VI – explique que Couturier “*préfère parler de variétés ou de formes plutôt que de sous-espèces, car il a trop de preuves du grand potentiel de variabilité du chamois.*” Cette formulation de “*forme*” est aussi celle que retient Andrée Couturier dans sa postface au livre “*Mes chamois de France et de Navarre*” (V. “*Du chamois de Chartreuse*”, in “*Mes chamois de France et de Navarre*”, préc., p. 253). Mais le docteur utilise lui même indifféremment le vocable de forme et celui de sous-espèce : v. par exemple, ses développements sur le chamois de Chartreuse in “*Le gibier des montagnes françaises*”, préc., p. 134. On croit donc pouvoir reprendre cette dernière expression, qui appuie du reste plus fortement la découverte de Couturier, qu’il n’a jamais reniée.
27 Marcellin Boule, préc., p. VI.
28 “*Le gibier des montagnes françaises*”, préc., p. 134.
29 Andrée Couturier, “*Du chamois de Chartreuse*”, in “*Mes chamois de France et de Navarre*”, préc., p. 254.

À la chasse au chamois, le premier geste du chasseur de montagne : prendre le sens du vent.

conclusions proches de celles établies par Couturier près d’une quarantaine d’années plus tôt.

Plus récemment, en 2008, Rodriguez et alii ont mis en évidence, par la génétique, l’originalité du Chamois de Chartreuse et concluent - également - qu’il convient de le rapprocher d’une autre sous-espèce, celle des Abruzzes³⁰. Force est encore de constater que la documentation officielle de l’Office national de la chasse et de la faune sauvage comme les ouvrages sérieux sur la grande faune de montagne³¹ ont maintenu l’existence autonome de *Rupicapra rupicapra cartusiana*. Il faut aussi laisser au docteur d’avoir établi³² les rapprochements entre les sous-espèces *parva* (Chamois de la cordillère cantabrique) *pyrenaica* (l’Isard) et *ornata* (Chamois des Abruzzes). Ils n’ont, avant lui, jamais été cités, mais seront repris et même confirmés à sa suite³³.

Ainsi donc, la belle œuvre de Marcel Couturier n’est pas seulement affaire de témoignages, de quelques récits vivants ou de descriptions savantes. C’est une œuvre véritablement nouvelle, présentant dans une cohérence reconstruite l’histoire et la science naturelles de la grande et de la petite faune de montagne. Elle comble une carence de la littérature scientifique préexistante. Les découvertes du docteur Couturier sont évidemment précieuses pour fonder scientifiquement les simples observations de ceux qui côtoient, de toujours, la faune de montagne ; à commencer par les chasseurs eux-mêmes. Mais le génie de notre auteur ne s’arrête pas là. Il est achevé par un engagement de terrain, et quelques nobles combats. Il faut souligner, ce qui n’est pas toujours suffisamment fait, leur rôle essentiel dans la postérité.



Le docteur assurait lui-même le portage et l’éviscération du gibier prélevé.

L’action et sa pérennité

Marcel Couturier savait qu’à une connaissance experte doit succéder une action réfléchie. La défense de la grande faune de montagne, fragile³⁴, se fait aussi sur le terrain. L’hommage ici rendu ne peut retranscrire que dans une dimension choisie ce qu’a été l’engagement du docteur Couturier pour les causes qui lui étaient chères. On n’en retiendra qu’une seule³⁵, pour l’inspiration décisive qu’elle a donnée aux autorités publiques : sa persévérante résolution en faveur de la réintroduction et de la protection du bouquetin, via la création d’un Parc national - qui deviendra celui de la Vanoise.

Du Bouquetin des Alpes précisément, on sait ce qu’il en restait à la suite de l’intense chasse qui lui a été faite dès le Moyen-Âge et, plus tard, des prélèvements immodérés de monarques acharnés³⁶.

En 1821, il ne reste que 90 animaux, retranchés dans la seule région du Grand Paradis, en Italie. C’est pourtant aux rois italiens qui se succédèrent à partir de Victor-Emmanuel II que l’on doit la survie de l’espèce : en 1856, celui-ci décrète la protection des derniers individus. Humbert I^{er} et Victor-Emmanuel III prolongeront cette politique.

Les prélèvements sont dès cette époque strictement encadrés lors de battues annuelles sous la surveillance des gardes royaux. C’est un plan de chasse avant l’heure. Surtout, la réserve royale de chasse du Grand Paradis devient en 1922 parc national italien, ce qui met durablement l’espèce à l’abri des excès - si l’on excepte les méfaits de la guerre et la chute brutale des populations entre 1943 et 1945 - grâce aux moyens mis en œuvre de suivi, de protection - notamment contre le bra-

connage³⁷ - et de préservation des populations.

Cette histoire intéresse Couturier et, sans surprise, il la maîtrise parfaitement³⁸. Conscient que l’espèce est naturellement fragile, il veut inspirer une politique française d’envergure consacrée à l’animal, sur le modèle italien du Grand Paradis, “*sans nul doute, écrit-il, l’un des plus beaux parcs nationaux de haute montagne du monde*”³⁹.

Il commence ainsi, à partir de 1939, un travail de recensement des sites susceptibles d’accueillir le retour spontané du bouquetin dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Convaincu que les effectifs français suffiront au retour pérenne de l’espèce s’ils sont intelligemment gérés, il s’oppose à toute réintroduction par des lâchers d’individus rapportés⁴⁰.

En 1943, il présente pour la première fois son “*Projet de parc national à bouquetins de France*”, limitrophe au parc italien du Grand Paradis. Dans cette réserve, la chasse serait totalement interdite et la protection faunistique et floristique complète.

La guerre interrompt l’avancement du projet et, en 1950, après une visite en 1949 au parc italien et le constat d’une hausse remarquable des effectifs de bouquetins grâce à l’activisme des autorités italiennes, il présente à Grenoble les raisons de ce succès. Celui-ci tient, pour Couturier, aux moyens humains mis en œuvre - une véritable milice d’une soixantaine de gardes, armés, dévoués à la protection exclusive des animaux⁴¹ - et à la totale protection du monde vivant dans le parc, des insectes aux grands ongulés.

Cherchant toujours de nouveaux interlocuteurs, il est à Cogné, en Italie, en août 1955, pour présenter son projet de parc national au congrès international des administrateurs et directeurs de parcs nationaux. L’année suivante il est vice-président du comité d’étude du Club Alpin Français (CAF) pour la création d’un parc national en Savoie.

30 Sur ces études, v. Jean-Michel Jullien, “*Le Chamois. Biologie et écologie. Études dans le massif des Bauges*”, collec. Parthénope, éd. Biotopie, 2012, p. 31.
31 V. en ce sens : Michel Catusse, Robert Cort, Jean-Marc Cugnasse, Dominique Dubray, Philippe Gibert, Jacques Michallet, “*La grande faune de montagne*”, Paris, ONCFS & Hatier, 1996, p. 20 et 21. Constats identiques de René Pflieger : “*Le Chamois. Son identification et sa vie*”, Gerfaut, 1982, p. 54.
32 V. les développements sur “*l’unité spécifique*” qui rassemble ces trois sous-espèces selon Couturier dans “*Le Chamois*”, préc., p. 382 et s. et notamment le tableau p. 386.
33 Nascetti et Lovari proposent notamment, en 1985, une révision du genre *Rupicapra*, composé de deux sous-espèces, *Rupicapra rupicapra* et *Rupicapra pyrenaica*, incluant *ornata*, de structure génétique similaire, soit, sur le fondement d’une étude ostéologique identique à celle parue dans “*Le Chamois*”, le sens des conclusions antérieures de Couturier.
34 On connaît aujourd’hui toute la vulnérabilité, de multiples facteurs, du gibier de montagne : v. “*Le Grand gibier. Les espèces, la chasse, la gestion*”, ANCGG, Gerfaut, 2006, pp. 172 et s. s’agissant de la gestion délicate du chamois et de l’isard.
35 Un second exemple significatif est son action, dès 1948, en faveur de la réintroduction de la marmotte dans les Pyrénées : v. “*Le gibier des montagnes françaises*”, préc., p. 137 et s.
36 Sur ces questions, v. Michel Catusse, Robert Cort, Jean-Marc Cugnasse, Dominique Dubray, Philippe Gibert, Jacques Michallet, préc., p. 75.
37 Intensif et bien plus lourd pour l’espèce que tous les prélèvements officiels : v. “*Le Bouquetin des Alpes*”, préc., p. 1319 pour le cas du Grand Paradis.
38 V. les développements consacrés dans “*Le Bouquetin des Alpes*”, préc., p. 1319 et s. et, pour l’historique lié à la chasse et ses dérivés, p. 1205 et s.
39 “*Le Bouquetin des Alpes*”, préc., p. 1319.
40 Marcel Couturier, “*Parc national ou colonie ? À la certitude de nos bouquetins savoyards, préférons-nous les aléas d’une acclimation ?* », Société scientifique du Dauphiné, LXXII, 5 : 3-14.
41 Dont Couturier fait la description (et l’éloge) très détaillée : *Le Bouquetin des Alpes*, préc., p. 1331 et s.

Il avait auparavant, en 1951, présenté les limites géographiques précises de son projet. Il les reprend et les détaille dans un article publié en 1959 par la Société scientifique du Dauphiné⁴² : 70.000 hectares, intégralement protégés de tout prélèvement à partir de 2.100 mètres. Réaliste et conscient de l'intérêt économique de la chasse pour les populations locales, Couturier propose de la limiter aux seuls habitants de Bonneval-sur-Arc, Val d'Isère et Tignes. Sur le modèle du Grand Paradis, le droit de pacage et de couper du bois seraient pour eux exceptionnellement conservé.

Ce parc, serait pour Couturier *“un devoir envers l'Italie”* et une manifestation discrète mais réussie d'une coopération internationale qui, sans instruments juridiques complexes, donnerait simplement aux bouquetins français et italiens - qui sont souvent les mêmes, les cols arrêtant plus souvent les hommes que les bêtes - les mêmes chances de survie. Pour le docteur, ce parc serait naturellement le *“Parc national de Savoie”* car c'est la *“seule dénomination qui convient”* : *“Parc de la Vanoise, parc de l'Iseran, parc de la Tarentaise, parc de la Maurienne ? Ces termes sont tous inexacts, car chacun ne désigne qu'une des régions où se tiennent et où se tiendront les bouquetins.”*⁴³ On sait que, sans distinction pour sa sagesse, cette opinion ne sera pas suivie. Mais, et c'est ce qui compte, le projet mis en œuvre sera essentiellement celui de Marcel Couturier. Tous ceux

qui en tirent aujourd'hui le plus grand profit, scientifique, technique, culturel ou simplement touristique doivent s'en souvenir.

Il est temps de redécouvrir ce que les ouvrages de Marcel Couturier nous apprennent. La disparition il y a quarante ans de cette personnalité hors du commun n'a en rien altéré leur actualité.

Pour parler de cette œuvre et de sa portée, Marcellin Boule, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et directeur de l'Institut de Paléontologie humaine, dans sa préface en 1938 à l'ouvrage sur Le Chamois a trouvé les mots justes : *“Il s'agit ici, en effet, d'une véritable encyclopédie, l'encyclopédie du chamois, écrite par un homme qui s'y révèle à la fois biologiste, chasseur et poète. Ce n'est pas l'œuvre d'un simple naturaliste de cabinet, plus ou moins insensible au côté sentimental et tendre de son propos. C'est, avant tout, celle d'un naturaliste de plein air. Bien des pages sont visiblement inspirées par le souffle vivifiant des grandes altitudes, par les multiples sonorités ou bruissements de la vie alpestre, par les couleurs vives et les parfums des plantes sauvages ; elles sont toujours animées, il nous le dit lui-même, par une grande passion pour le gracieux et robuste ruminant qui fait l'objet de sa monographie.”*⁴⁴

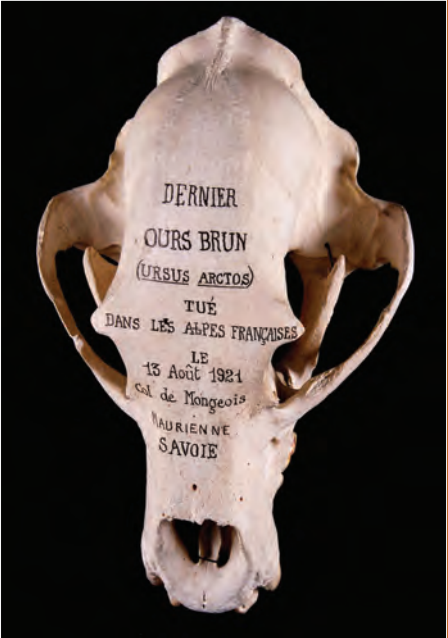
Marcel Couturier était un naturaliste complet. Théoricien autant que praticien, il a su nous communiquer sa passion. Plus : il parvient encore à le faire. C'est la marque d'une œuvre qui, entrée dans une forme d'éternité, rayonne toujours.

Paris, le 20 août 2013.



Mâle dans sa dixième année, en pelage printanier avant la mue, pris en photo par Couturier le 2 avril 1961 dans les rochers qui dominent le village de Tignet (massif de la Grivola, Valsavaranche, Parc national du Grand Paradis) en raison de ses cornes anormalement droites, presque sans courbure. Un bel exemple d'une "tête bizarre" de bouquetin.

Intérêt général avant tout



Témoignage de cette vie toute entière consacrée à la montagne et à ses êtres vivants, le don en 2007, par Bernard Couturier, d'une grande partie de la collection de son oncle au Muséum national d'histoire naturelle. Celui de Grenoble accueillait déjà des milliers de spécimens, principalement ostéologiques, donnés par le docteur de son vivant et conservés dans une salle éponyme. On y trouve notamment le crâne, récupéré par Couturier, du dernier ours tué dans les Alpes françaises le 13 août 1921 en Savoie (© Muséum d'histoire naturelle de Grenoble).



Avec un urogalle à St. Leonhard, en Carinthie, le 17 mai 1969.

⁴² Marcel Couturier, "Parc national ou colonie ? À la certitude de nos bouquetins savoyards, préférons-nous les aléas d'une acclimatation ?", préc., p. 1358.
⁴³ "Le Bouquetin des Alpes", préc., p. 1358.
⁴⁴ Marcellin Boule, préface à l'ouvrage de M. Couturier, "Le Chamois", préc., p. V.

Sources

La plupart des sources qui ont été nécessaires à la rédaction du présent article figurent en note de bas de page. On signale également comme uniquement disponibles par la voie électronique :
• Mélanie Lacroix, "Marcel Couturier, la montagne au bout du fusil" <http://melanielacroix.wordpress.com/2011/11/29/marcel-couturier-la-montagne-au-bout-du-fusil/>

• Isabelle Mauz & Roger Cans, "Marcel Couturier" sur le site de l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) <http://ahpne.espaces-naturels.fr/>

• Il est également à noter une dizaine de diffusions par la chaîne câblée "Seasons", en 2010, d'un documentaire intitulé "Sur les traces de Marcel Couturier", d'une durée de 59 minutes et réalisé en 2006 par la société Golea Films - Philippe Revel.

Nous n'avons pu visionner ce support. Il ne semble pas avoir été diffusé à la suite de sa programmation télévisuelle.

Nous tenons, par ailleurs, à remercier Bernard Couturier pour son aide précieuse et sa collaboration dévouée à la rédaction du présent article.

Bibliographie sélective

du Docteur Marcel Couturier

Ouvrages :
• Le Chamois, 1938.- Grand in-8° (17,5 x 25 cm), 485 photos, 110 clichés au trait, 34 cartes, 73 tableaux, 1064 index bibliographiques, XIV - 857 p. - Couronné par l'Académie des sciences.
• L'Ours brun, 1954.- Grand. in-8° (18 x 25 cm), 209 photos, 17 clichés au trait, 32 cartes, 43 tableaux, 974 index bibliographiques, XI - 904 p. - Couronné par l'Académie des sciences.

• Le Bouquetin des Alpes, 1962.- Grand. in-8° (18,5 x 26,5 cm), 503 photos, 49 clichés au trait, 21 cartes, 235 tableaux, 1780 index bibliographiques, XII - 1564 p.

• Les Coqs de bruyère, 1980.- Grand. in-8° (18,5 x 27 cm), 294 photos, 12 clichés au trait, 45 cartes, 98 tableaux, 4100 index bibliographiques, XXIII - 1530 p. - Couronné par l'Académie des sciences (Terminé par Andrée Couturier).

• Le gibier des montagnes françaises, 1981, 2e édition.-16 x 23 cm, 35 photos, 477 p.- Édition originale, Grenoble, Arthaud, 15,5 x 21,5 cm, 39 photos, 464 p., 1964.

• Mes chamois de France et de Navarre, 1986, 2e édition, postface d'Andrée Couturier.- 24 x 16,5 cm, 17 photos, 336 p.- Edition originale : Sur les traces de mes 500 chamois de France, Grenoble, Arthaud, 14 x 19 cm, 15 photos, 276 p., 1949.

Articles :
• M. Couturier, "Projet d'un parc national à bouquetins en France", Revue de Géographie Alpine, 1943, XXXI, 3, pp. 393-398.
• M. Couturier, "L'hiver et les chamois", La Montagne, mai-juin 1951, pp. 53-55.
• M. Couturier, "Les bouquetins et le Parc national du Grand Paradis depuis la dernière guerre", Revue de géographie alpine, 1951, XXXIX, 2, pp. 345-353.
• M. Couturier, "Le parc national à bouquetins de Savoie. Étude technique", La Terre et la Vie, 1955, CII, 3, pp.168-190.
• M. Couturier, "La Savoie et les bouquetins", La Renaissance Savoyarde, 14 janvier 1956, pp.1-2.
• M. Couturier, "La protection du Bouquetin dans un parc national en Savoie", La Montagne et Alpinisme, 1956, LXXXII, 8, pp. 239-245.
• M. Couturier, "Parc national ou colonie ? À la certitude de nos bouquetins savoyards, préférons-nous les aléas d'une acclimatation ?", Société Scientifique du Dauphiné, 1956, LXXII, 5, pp. 3-14.
• M. Couturier, Marcel, "Écologie et protection du bouquetin et du chamois dans les Alpes", La Terre et la Vie, 1961, CVIII, 1, pp. 54-73.
• M. Couturier, "L'acclimatation du bouquetin des Alpes. Difficultés et conditions de réussite", La Terre et la Vie, 1961, CVIII, 4, pp. 440-445.

Contact :
Tous les renseignements sur l'œuvre et les ouvrages du docteur Couturier sont disponibles sur le site marcel-couturier.net et peuvent être approfondis en écrivant à : couturier.bernard@orange.fr.

Réchauffement climatique : une aubaine pour le bouquetin ?

Une étude vient d'être rendue publique chez nos voisins helvétiques que le Docteur Marcel Couturier n'aurait sans doute pas reniée, même s'il n'a pas connu le phénomène auquel nous assistons depuis quelques années. Il s'agit bien entendu du réchauffement climatique, qui semble profiter au bouquetin, comme à quelques autres espèces, alors qu'il pourrait en mettre d'autres en péril. Les températures plus douces au printemps, une fonte des neiges plus précoce et donc une offre de nourriture améliorée favorisent la croissance des cornes, un des indices de vitalité. Une équipe internationale de chercheurs, sous la direction d'Ulrich Buntgen et Kurt Bollmann, de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), a présenté cette corrélation dans une étude qui s'appuie sur une série de données du Service de la chasse et de la pêche des Grisons. Ces résultats, publiés dans la revue "Ecology Letters", mettent pour la première fois en lumière la relation entre les conditions climatiques à grande échelle et les chaînes d'alimentation locales. Les résultats montrent que le bouquetin des Alpes (*Capra ibex*) peut profiter du changement climatique,

a indiqué le WSL dans un communiqué. Le groupe interdisciplinaire de chercheurs de Suisse, de Norvège et des États-Unis a utilisé les méthodes de la dendrochronologie pour analyser les taux annuels de croissance des cornes. Résultat : celle-ci dépend avant tout de l'évolution des températures printanières en Europe. L'analyse de huit populations de bouquetins des Grisons indique que les taux de croissance annuels des cornes des animaux vivant à différentes altitudes et différents endroits sont en quelque sorte synchronisés avec l' "oscillation nord-atlantique" (N.D.L.R. : l'équivalent du célèbre phénomène "El Niño", dans le Pacifique), qui influence le temps hivernal en Europe. Les températures élevées entre mars et mai entraînent une fonte des neiges précoce et une meilleure offre de nourriture. Les scientifiques ont étudié plus de 42.000 taux de croissance individuels pour plus de 8.000 bouquetins, et ceci grâce à une série unique de données, remontant de manière continue jusqu'en 1964, résultant de prélèvements sévèrement contrôlés par l'Office cantonal de la chasse et de la pêche des Grisons, à Coire. "Le bouquetin est une espèce protégée. Il est donc

particulièrement important de contrôler strictement la chasse, et donc de la documenter soigneusement", explique Lucie Greuter, biologiste des espèces sauvages du service compétent, citée dans le communiqué du WSL. La chasse a-t-elle aussi une influence sur la pyramide des âges ? Depuis la reprise de la chasse au bouquetin dans le canton des Grisons, plus de 20.000 animaux ont été abattus. Chacun d'entre eux a été soigneusement examiné par les gardes-chasse et les données ont été saisies informatiquement. "La série de données qui en résulte nous permet d'avoir une vue unique de la relation entre les conditions climatiques de grande échelle, la disponibilité de la nourriture et la vitalité des animaux", constate Ulf Buntgen. (N.D.L.R. : on rejoint donc la démarche de Marcel Couturier). Des analyses et projets de recherche supplémentaires sont toutefois nécessaires pour tirer d'autres enseignements de cette masse de données. Kurt Bollmann entend ainsi étudier si la chasse a une influence sur la pyramide des âges et l'évolution des cornes. (ats)

CHASSE EN MONTAGNE & PASTORALISME

Comptage des perdrix et gardiennage des brebis

Voilà des missions qui incombent aux hommes, gestionnaires, acteurs de l'économie locale et pastorale, aux chasseurs bien entendu et à ceux qui sont souvent leurs partenaires : les agriculteurs et éleveurs.

Des perdrix, des brebis, des chiens et des hommes, voilà comment nous aurions pu titrer aussi cet article !

Samedi matin, 7 heures, au pied du Tarbézou, André, le berger, accompagné de ses amis, regroupe les brebis près de la cabane de Caburlet. Nous attendons à quelques centaines de mètres de là, nos chiens d'arrêt aux pieds.

Le spectacle des bords collies est captivant dans ce décor grandiose.

Comme tous les ans, quelques semaines auparavant, nous avons convenu avec lui que nous compterions les perdrix grises de montagne ce dernier week-end du mois d'août.

Le vent est glacial, les conditions sont difficiles pour les chiens.

Les deux premières heures du comptage sont très éprouvantes. Tout le monde est saisi par le froid. Heureusement, le vent se calme, le soleil nous réchauffe.

Revigorées - comme nous le sommes ! - les perdrix grises sortent de leurs abris.

C'est alors que les chiens nous indiquent la présence des oiseaux. Arrêt !

Le signal est donné par l'un des participants, les perdrix sont devant le chien, raide



Troupeau de brebis, de race autochtone tarasconnaise sans aucun doute !

comme un piquet. Le temps s'arrête, tout est figé, suspendu.

Le maître arrive à hauteur de son chien, l'effleure de la main et tous deux avancent imperceptiblement. Le chien se fige à nouveau, les oiseaux blottis sont tout près. Le temps est toujours suspendu, les secondes s'allongent en minutes, cela pourrait durer des heures. Et soudain l'envol ! Deux, quatre, cinq, huit, dix, douze perdrix rompent le silence, tour à tour. Elles plongent vers la cabane. Une belle compagnie, le chien, magistral, est félicité par son maître, fier comme un pape.

Ce matin, les bords collies, setters et pointiers nous ont donné le spectacle ô combien remarquable du travail en montagne réalisé par des hommes et leurs chiens.

Regrouper les brebis, les compter et dénicher les perdrix grises pour aussi pouvoir les dénombrer.

La matinée s'achève, il fait maintenant trop chaud pour nos chiens, sous le soleil brûlant de l'estive. Il est temps de descendre.

Nous retrouvons André et ses compères à la cabane. Nous lui indiquons la localisation de quelques brebis isolées.

Bernard, Claude, Romain, Gaëtan, Christian et d'autres encore nous rejoignent. À tour de rôle, ils nous livrent leurs observations. Le bilan du comptage est très satisfaisant. Les compagnies de perdreaux sont en bon nombre et la quantité de poussins

importante. La saison de chasse à venir s'annonce excellente.

C'est l'heure du verre de l'amitié partagée, avant d'attaquer la grillade.

Cette scène de vie montagnarde se répète tous les ans, du début du mois d'août jusqu'à la mi septembre.

Tous les ans la Fédération organise et encadre des opérations de dénombrements de grand tétras, perdrix grise de montagne et de lagopède alpin.

Pour ces deux dernières espèces, les comptages se déroulent dans la plupart des cas sur les estives.

En concertation avec les bergers et les vachers, les comptages sont organisés dans l'objectif de ne pas perturber la conduite des troupeaux en montagne. Les équipes de compteurs avec leurs chiens d'arrêt, dressés à l'obéissance, sillonnent les massifs ariégeois d'est en ouest.

L'immensité des secteurs à prospecter ne permet pas de réaliser des comptages partout et très souvent. Les bergers, sur les estives au quotidien, nous font part de leurs observations. Leurs indications sont très précieuses et parfois plus précises, car si, nous chasseurs, comptons les perdrix en une matinée sur un secteur, les gardiens des estives, eux, y restent plus de quatre mois !

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège



Perdrix grise de montagne.

Photo Gérard Cézana

Tétras-Lyre à L'HONNEUR

Gestion partagée de ses habitats de reproduction

Depuis 5 ans, la Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère, en partenariat avec la Fédération des alpages, l'Office national de la chasse, Espace Belledonne et le Conseil général, travaille à concilier pratiques pastorales et conservation du tétras-lyre sur le massif de Belledonne.

Le massif de Belledonne est le plus riche en tétras-lyre du département de l'Isère. Il fait partie des massifs prioritaires dans le cadre de la stratégie de conservation du coq de bruyère sur du long terme.

Dans le cadre du programme AGRIFAUNE, des diagnostics partagés ont été réalisés sur 70% des espaces pastoraux du massif.

La Fédération des Chasseurs de l'Isère, que préside Jean-Louis Dufresne, a cherché à localiser précisément les habitats de reproduction du tétras-lyre et à qualifier leur état de conservation.

Ses techniciens, en lien avec l'O.N.C.F.S. et la Fédération des Alpages de l'Isère, ont ensuite mis en regard les enjeux de l'oiseau vis-à-vis des enjeux pastoraux en termes de

ressources fourragères, de conduite pastorale et d'équipement (points d'eau).

Des orientations de gestion ont ensuite été proposées au collectif composé des municipalités, alpagistes, Fédération des Alpages de l'Isère, forestiers et chasseurs locaux.

Certains ont ainsi modifié leurs pratiques et/ou orienté les travaux de réouverture avec un double objectif : trouver de l'herbe pour les troupeaux, mais aussi pour le tétras.

La démarche a été ensuite étendue aux domaines skiables, l'idée étant de fournir une donnée pour la gestion, mais aussi, le plus en amont possible, dans le cadre de projets pour prendre en compte l'enjeu touristique.

Espace Belledonne, structure territoriale, a considéré que cette démarche partenariale était structurante pour le massif de Belledonne. Son Président, Bernard Michon, par ailleurs maire de Revel, a précisé, concernant les

chasseurs que "ce programme a permis de montrer et confirmer que les chasseurs sont des acteurs "responsable" sur le territoire, qu'ils sont en capacité de développer une gestion rigoureuse et scientifique de la biodiversité en lien étroit avec d'autres types d'acteurs et usagers de l'espace".

La Fédération a cherché à valoriser ce savoir-faire local partagé à travers un film de 15 mn intitulé "Tétras-lyre et économie montagnarde, l'exemple d'une gestion partagée sur Belledonne."

Il donne la parole aux gens de Belledonne qui témoignent de leur passion et de leur travail pour conserver la biodiversité de leurs montagnes.

On y verra les divers acteurs de cette opération : Estelle Laurer qui explicite la démarche de la Fédération par rapport aux exigences de l'espèce ; Bruno Caraguel, de la Fédération des Alpages qui révèle que l'initiative a surmonté les conflits entre économie pastorale et écologie et cynégétique, etc.



Bernard Michon, Président d'Espace Belledonne.

Film de l'opération



Toutes ces photos proviennent du film de la FDC 38.



Partenariat fructueux chasseurs-éleveurs



Quand un tétras surgit de la poudreuse où il était enseveli.



Myrtilliers, rhododendrons et genévriers : flore nécessaire.



Travail de réouverture des milieux.



Réunion en mairie pour présenter le projet.



Réunion sur le terrain également.

Notez qu'il est possible de découvrir cette vidéo sur

Vimeo à l'adresse suivante :

<http://vimeo.com/75247426>

AUX petits SOINS pour le Tétrás-Lyre : encore Lui !

Les actions de La Fédération en Faveur de cette e Spèce emblématique et patrimoniale

Depuis 1988, la Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie, que préside Claude Duc-Goninaz, œuvre pour la conservation du tétras-lyre. En commençant par organiser les premiers comptages de coqs chanteurs, l’impulsion était donnée dans la région du Val d’Arly pour s’étendre à l’ensemble du département.

Cet article fait le point sur l’ensemble du travail réalisé par la F.D.C. sur cet oiseau emblématique.

Après l’organisation des premiers comptages de coqs au chant avec les collègues haut savoyards, un besoin d’aménager les habitats de reproduction s’est rapidement fait sentir.

Des constats... Des travaux

L’envahissement des zones de nichées par les arcosses et les landes à rhododendrons a pour conséquence une diminution des potentialités du territoire pour l’oiseau. Au fil des années, ce sont plus de 200 hectares de landes qui ont été débroussaillés, pas toujours avec succès car, rapidement, les aulnaies humides ont été abandonnées.



Photo F.D.C. 73

En effet, l’on s’est rendu compte que, le plus souvent, les repousses étaient rapides ou la reprise de la végétation défavorable aux poules dans la plupart des aulnaies. La rubrique “*Vie des associations*” de la FDC illustre l’implication des ACCA de montagne dans ce programme d’aménagement

des habitats et l’on peut remercier le travail et la collaboration des chasseurs dans ce domaine.

Quel bilan peut-on tirer de ces aménagements ? Le premier chantier de débroussaillage a débuté en 1994 sur le territoire de la commune de La Giettaz, dans le G.I.C. du Val d’Arly.

Ensuite, les chantiers se sont succédé sur d’autres massifs.

Durant l’été 2013, un bilan de ces travaux a été réalisé dans le cadre du plan d’actions “*Tétras-lyre*”, en collaboration avec les F.D.C. 38 et 74.

Une élève ingénieur a été chargée de caractériser les repousses de végétation sur un échantillon de sites débroussaillés de 20 ans à 2 ans de recul.

Dans le cas des landes à rhododendrons, le résultat de ce travail montre une repousse favorable de la végétation après 5 années de repousse et encore favorable 20 ans après travaux, sauf sur un site où le rhododendron a repris.

En clair, les travaux engagés depuis une vingtaine d’années sur ces landes est favorable à l’espèce.

Dans le cas des aulnaies, c’est l’inverse. Rapidement après la coupe, les arcosses repoussent en l’absence de pâturage, sauf dans le cas de broyage des souches avec de gros broyeurs.

Le résultat sur la dynamique des populations de tétras est difficile à mettre en évidence du fait des faibles surfaces travaillées et des autres paramètres non maîtrisables comme la prédation, les mauvaises reproductions ou le changement climatique.

Toujours est-il que ces travaux œuvrent pour la conservation de l’espèce à long terme.

Ils montrent également l’implication du monde de la chasse dans la gestion des habitats, en concertation avec d’autres partenaires locaux : le monde agricole via le programme Agrifaune, les collectivités locales qui sont parties prenantes.

Depuis 2009 et le lancement du programme Agrifaune, une quarantaine d’hectares ont été débroussaillés sur les A.C.C.A. de La Bathie, St Alban des Hurtières, Beaufort, Queige, Notre Dame de Bellecombe, Feissons sur Isère et Cevins.

Pour valoriser ce programme, cinq panneaux d’information à destination du grand public ont été installés sur des sites récemment débroussaillés sur trois massifs (Beaufortain, Grand Arc et Belledonne).

Suivis de populations

Deux types de suivis sont organisés : des comptages au chant pour suivre l’évolution des reproducteurs sur le long terme et des comptages de nichées pour mesurer la réussite de la reproduction annuelle.

Les comptages au chant montrent une stabilité des effectifs de coqs sur la grande majorité des sites suivis dans le cadre de l’O.G.M..

Les comptages de nichées indiquent des variations marquées d’une année sur l’autre en fonction des conditions météo estivales.

Les plans de chasse annuels sont définis d’après les résultats des succès des reproductions.

Diagnostic des habitats et concertation avec les station de ski

Le tétras-lyre est de plus en plus au cœur des préoccupations des utilisateurs de la nature. Cet oiseau est devenu au fil des années un indicateur de la bonne santé des habitats.



Panneau informatif.

Les industriels du ski commencent à s’impliquer aussi dans sa sauvegarde et la F.D.C. 73 a été mise à contribution pour réaliser des diagnostics d’habitats et conseiller pour améliorer le statut du tétras au cœur de domaines skiables.

Deux types de diagnostics sont réalisés :
- des diagnostics d’habitats de reproduction pour identifier, sauvegarder voire aménager des zones de nichées ;
- des diagnostics d’habitats d’hivernage pour conserver ces lieux de survie indispensables.

Suite à ces “*audits environnementaux*”, des actions concrètes vont être mise en place comme des débroussaillages sur des habitats dégradés ou des zones de protection des skieurs sur des secteurs sensibles.

Autre exemple concret de l’implication des chasseurs dans la sauvegarde de l’espèce, la visualisation des câbles de remontées mécaniques. Il est bon de rappeler que le premier télésiégi équipé par des flotteurs l’a été par un chasseur du Val d’Arly. Désormais, c’est l’ensemble du parc de

remontées mécaniques des Alpes et des Pyrénées qui sont équipé avec des dispositifs variés.

Initiés par la Fédération des Chasseurs de Savoie avec d’autres partenaires (les F.D.C. voisines, l’O.G.M., l’O.N.C.F.S.), le suivi du tétras-lyre et la sauvegarde de ses habitats a pris une ampleur très importante qui dépasse toutes les espérances.

L’ensemble des acteurs de l’environnement est sensibilisé à cette espèce majeure qui est indicatrice de la bonne santé des habitats de montagne.

Le monde de la chasse est en première ligne dans ces programmes de sauvegarde de ce patrimoine naturel.

Philippe Auliac - FDC 73



Impact du ski hors-piste sur le tétras.

Photo F.D.C. 73

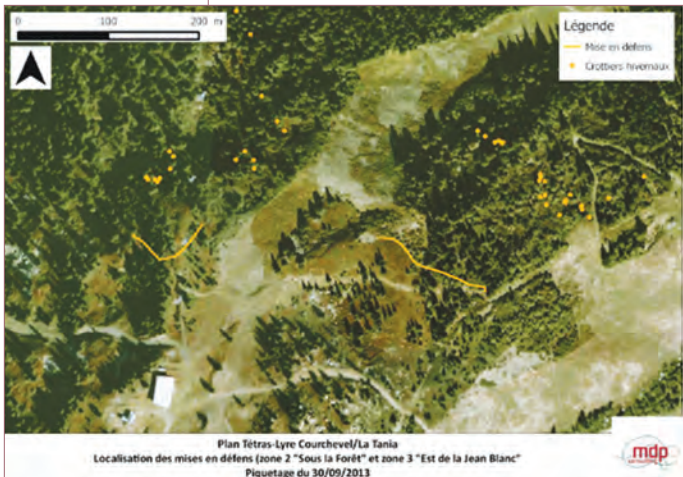


Photo F.D.C. 73

Solidarité et Générosité

Celles de La F.D.C. 65 pour les Sinistrés des crues

Le 22 octobre 2012, le Gave de Pau entraînait dans une de ses colères comme il n'en manifeste que tous les vingt ans... Mais, le 18 juin 2013, c'était pire encore... Il ruinaît en quelques heures des centaines d'années d'efforts, de travaux d'aménagement de sa vallée et la Neste, à l'est du département, l'imitait en tous points. Deux vallées ravagées, voilà ce qu'ont découvert des habitants hébétés au lendemain de la date funeste du 18 juin ! Face à leur détresse, les témoignages de solidarité ont été nombreux. Dernier en date, celui des chasseurs du 65, sous la houlette de leur Président, Jean-Marc Delcasso, et des associations de chasse spécialisées, qui ont relayé sur place des aides venues de leurs amis de toute la France. Le jeudi 28 novembre au soir, deux chèques de 6.000 euros chacun sont passés des mains des chasseurs à celles des représentants de la profession agricole et du Président de l'Association des maires, en présence de la députée Jeanine Dubié.

Aujourd'hui, on sait quel est le montant des dégâts aux seules infrastructures publiques : 120 millions d'euros ! Mais des particuliers ont tout perdu et, parmi eux, les agriculteurs ont été sévèrement touchés avec des dizaines voire des centaines d'hectares de terres emportées, terres agricoles ou pastorales, ou bien leurs parcelles ont été envahies par des milliers de tonnes de sables, galets et blocs rocheux ! C'est donc à Christian Fourcade, de la Chambre d'Agriculture et Loïc Gerbet, responsable "montagne" du C.D.J.A. 65, ainsi qu'à Daniel Frossard, Président de l'Association des maires, que des chèques de 6.000 euros chacun ont été remis par ces chasseurs du 65, solidaires et généreux. Après avoir évoqué la conjonction de phénomènes naturels qui a conduit à ce cataclysme, le Président Delcasso a mis l'accent sur le fait que les chasseurs s'étaient sentis très concernés au point d'envisager d'apporter leur aide aux sinistrés dès la fin du désastre : aide de leur bras bien souvent, mais aussi, cette fois, aide matérielle. Et de se lancer dans un couplet déjà entonné voici quelque temps par le Président du Conseil général 65, Michel Pélieu, concernant le fait que, malgré l'urgence qu'il y aurait à agir, tout tarde en raison d'associations environnementalistes "qui nous attaquent au point qu'il n'est plus possible



Joël Aspect (AFACCC), à gauche et Jean-Marc Delcasso, à droite sur la photo, remettent ces chèques.

d'enlever un caillou d'une rivière aujourd'hui, sur le fondement de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques !". Et pourtant !... Des cailloux, c'est par milliers voire millions de tonnes qu'il faut les enlever des terres inondées ! Et le Président Delcasso de tempêter encore en déclarant que, ces associations, on ne les avait pas vues et qu'on ne les verrait sans doute jamais témoigner la moindre compassion aux sinistrés !

Haro sur l'écologie aveuglée

Apparemment, bien des élus ont tenu le même discours au point que le Président des chasseurs des Hautes-Pyrénées a lancé que, désormais : "les opposants aux chasseurs, aux pêcheurs, aux agriculteurs, aux élus locaux sont les mêmes, et notre combat doit être le même contre ces gens-là, qui véhiculent à loisir une fausse idée de notre monde rural !". Aveugle à la détresse humaine, aveuglée par ses a-priori et, souvent, par son ignorance, cette écologie là va avoir semble-t-il de plus en plus de mal à trouver sa place dans certains territoires où on l'attend de pied ferme ! Joël Aspect, Président de l'A.F.A.C.C.C. 65, a pris ensuite la parole au nom des associations spécialisées pour dire combien toutes s'étaient senties interpellées par la détresse des sinistrés, notamment des agriculteurs impactés "avec lesquels nous

entretenons d'excellentes relations car nous avons besoin du monde agricole, de la même façon qu'il a besoin de nous puisque, cette année, nous arrivons à un chiffre d'indemnisation de dégâts de grand gibier jamais atteint auparavant." La députée Jeanine Dubié a pris la parole pour clore cette sympathique réunion en remerciant chaleureusement les chasseurs pour leur don, en précisant qu'elle œuvrait au sein d'un groupe parlementaire pour tenter d'assouplir les règles européennes, déclinées dans ce pays par la loi sur l'eau, afin qu'on puisse à l'avenir réparer les dégâts des crues. Elle a souligné que la loi sur l'eau avait cependant beaucoup apporté en matière de qualité de l'eau et de l'environnement aquatique. Mêmes remerciements auparavant de la part du représentant des maires et, surtout, de celui des agriculteurs car cet argent servira à transporter du fourrage, offert aux agriculteurs qui ont perdu leur stock et donc la possibilité de nourrir leur bétail pendant l'hiver, ou bien à "remonter" de la plaine vers les estives montagnades la terre emportée par les flots en furie pour tenter de reconstituer les prairies d'altitude, surtout dans la vallée du Gave de Pau, entre Barèges et Luz-Saint-Sauveur, puis en aval de Pierrefitte-Nestlas et jusqu'à Argelès-Gazost, ainsi que dans celle du Gave de Cauterets, sans oublier la vallée de la Neste, durement impactée elle aussi.

René Lacaze

Un Gypaète barbu abattu au Pays basque !

Communiqué de la F.N.C.

Un gypaète barbu, le plus grand rapace nécrophage des Pyrénées, a été retrouvé blessé le 24 novembre sur la voie ferrée entre Bayonne et St Jean Pied de Port. Malgré les soins qui lui ont été rapidement prodigués par le centre départemental de sauvegarde de la faune sauvage du 64, l'animal, âgé de 14 ans, a succombé à ses blessures. Il ressort de la radiographie que celui-ci est mort d'un coup de fusil avec au moins six plombs disséminés dans le corps. Même si rien ne permet, à ce stade de l'enquête, de dire s'il s'agit du geste d'un chasseur, les regards se tournent inévitablement en direction de la communauté cynégétique. La Fédération Nationale des Chasseurs,

scandalisée par cet acte stupide sur un animal protégé et emblématique de la faune Pyrénéenne, a décidé de porter plainte aux côtés de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques. Rappelons que la F.N.C. est partie prenante du Plan national d'actions en faveur du gypaète barbu et que le monde de la chasse s'investit depuis de longues années pour la sauvegarde et le développement de ce splendide rapace. Les fédérations de chasseurs de Midi-Pyrénées sont membres de l'association



Gypaète barbu dans les gorges d'Holzarité (64).

"Pyrénées vivantes". Le sauvetage d'un gypaète baptisé "Noah", réalisé en 2008 par l'ensemble des partenaires du plan de restauration, en est la parfaite illustration.

La boutique de l'A.N.C.M.

- Un insigne barrette métallique 40 mm de diamètre : 10 €
- Un insigne bouton métallique 15 mm de diamètre : 7 €
- Un insigne de tissu de 75 mm de diamètre : 5 €
- Les deux insignes barrette et bouton groupés : 15 €



S'adresser à la
Secrétaire-adjointe : Michelle Vilmain-Vanel
85, rue Alban Fournier
88700 RAMBERVILLIERS

Chèque de règlement à libeller à l'ordre de l'A.N.C.M.

Charte des Chasseurs de Montagne

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (A.N.C.M.) a pour objet de promouvoir une éthique cynégétique spécifique à chaque espèce de la faune montagne classée ou susceptible d'être classée gibier :

Bouquetin Chamois et isard - Mouflon - Marmotte - Lièvre variable
Grand Tétràs - Tétràs Lyre - Lagopède - Bartavelle - Gelinotte - Perdrix grise

A cette fin, elle entend regrouper toutes les personnes physiques ou morales en accord avec les principes définis ci-après :

- Défendre les chasses de montagne pratiquées dans le respect de l'animal et de la pérennité des espèces ;
- Acquérir et diffuser les connaissances en biologie et éthologie de la faune sauvage montagnarde ;
- Rechercher en permanence les méthodes de gestion cynégétique les plus pragmatiques et efficaces ;
- Promouvoir, au-delà des limites administratives, les regroupements territoriaux indispensables à une gestion cynégétique par unités géographiques de limites naturelles ;
- Participer au suivi de l'évolution quantitative et de l'état sanitaire des populations de chaque espèce sauvage ;
- Collaborer à la délimitation et la défense de zones de quiétude indispensables au bien-être et au développement de la faune ;
- Lutter contre les abus entraînés par le goût immodéré de la compétition et des trophées ;
- Lutter contre toutes les formes de braconnage ;
- Collaborer à la protection du milieu montagnard contre toutes les agressions ou exploitation abusive, préjudiciables aux habitats de la faune ;
- Faire toutes les propositions utiles, au regard des objectifs de l'Association, aux pouvoirs publics nationaux et aux instances européennes ;
- Participer à toute action associative qui a ou se donnera pour but de promouvoir une gestion compétente des gibiers par les chasseurs ;
- Etablir et entretenir des relations permanentes avec les organismes ou associations européennes ayant des objectifs similaires.

Tous les chasseurs de montagne, ainsi que les Sociétés et Associations de Chasseurs de montagne qui approuvent cette charte et s'engagent à en respecter l'esprit, sont invités à se joindre à L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

DEMANDE D'ADHÉSION

À adresser au siège de l'Association

☐

MEMBRE ACTIF

☐

MEMBRE BIENFAITEUR

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Quels gibiers chassez-vous en montagne ? :

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de la Charte de l'A.N.C.M. et y adhérer :

Date : Signature du demandeur :

Cotisation annuelle : Membre actif : 30 € - Membre bienfaiteur : 50 € et plus

